REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20261113-2026_11_08-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 13 novembre 2026

Nombre de membres : 11 Nombre de présents : 10
L'an deux mil vingt-six, le 13 novembre à 19h00

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia, MÉLOU Marie-Hélène, LE BRIS Lucie, VIEILLESCAZES Marlène

Absents excusés : LE JEHAN Iryna

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 4 novembre 2026 Date d'affichage : 4 novembre 2026

2026-11-08 : Remboursement de frais à un élu

Philippe PICOU juge et partie n'a pas participé au vote, ni aux délibérés

Madame le Maire expose au conseil municipal que Monsieur Philippe PICOU, a fait l'avance de frais de peinture pour la rénovation des logements communaux pour un montant de 27.68€.

Madame le maire propose de lui rembourser cette somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de rembourser la somme de 27.68 € à Monsieur Philippe PICOU.**

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR